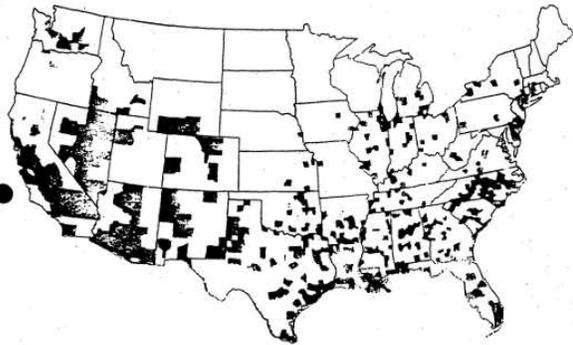


Les inégalités environnementales bruxelloises

TOXIC WASTES AND RACE In The United States

A National Report on the Racial and Socio-Economic
Characteristics of Communities
with Hazardous Waste Sites



COMMISSION FOR RACIAL JUSTICE
United Church of Christ
©1987

Exhibit 13



Séminaires 2021-2022: « Solution : Ville-Nature » : *Ville dense.*

Simon De Muynck, 25 nov. 2021.



Centre d'écologie urbaine asbl
Université Libre de Bruxelles – IGEAT (GAG)
Université Libre de Bruxelles – LoUIsE

1. Inégalités environnementales: dimensions et intégration dans le cadre institutionnel bruxellois

L'émergence d'un concept clé

- Héritage de l'**environmental justice** des années 1980 aux Etats-Unis.
- Groupes sociaux s'estimant exposés à des **risques environnementaux** beaucoup plus élevés que le reste de la population américaine, notamment de l'implantation d'infrastructures délétères telles que des décharges, des incinérateurs ou certains sites industriels (Commission for racial justice, 1987 ; Charles et al., 2007 ; Chaumel et La Branche, 2008).
- Possibilité juridique d'établir des **constats ethniquement stratifiés** (y compris au travers de statistiques).
- Lorsque les normes environnementales n'étaient pas suffisantes pour limiter les rejets toxiques qui touchaient certaines communautés de manière disproportionnée, ces mouvements ont alors mobilisé un moyen de **droit lié à l'interdiction de discriminations raciales**, le tout dans un contexte sociopolitique où inégalités sociales et raciales sont étroitement imbriquées.

TOXIC WASTES AND RACE In The United States

A National Report on the Racial and Socio-Economic
Characteristics of Communities
with Hazardous Waste Sites



COMMISSION FOR RACIAL JUSTICE
United Church of Christ
©1987

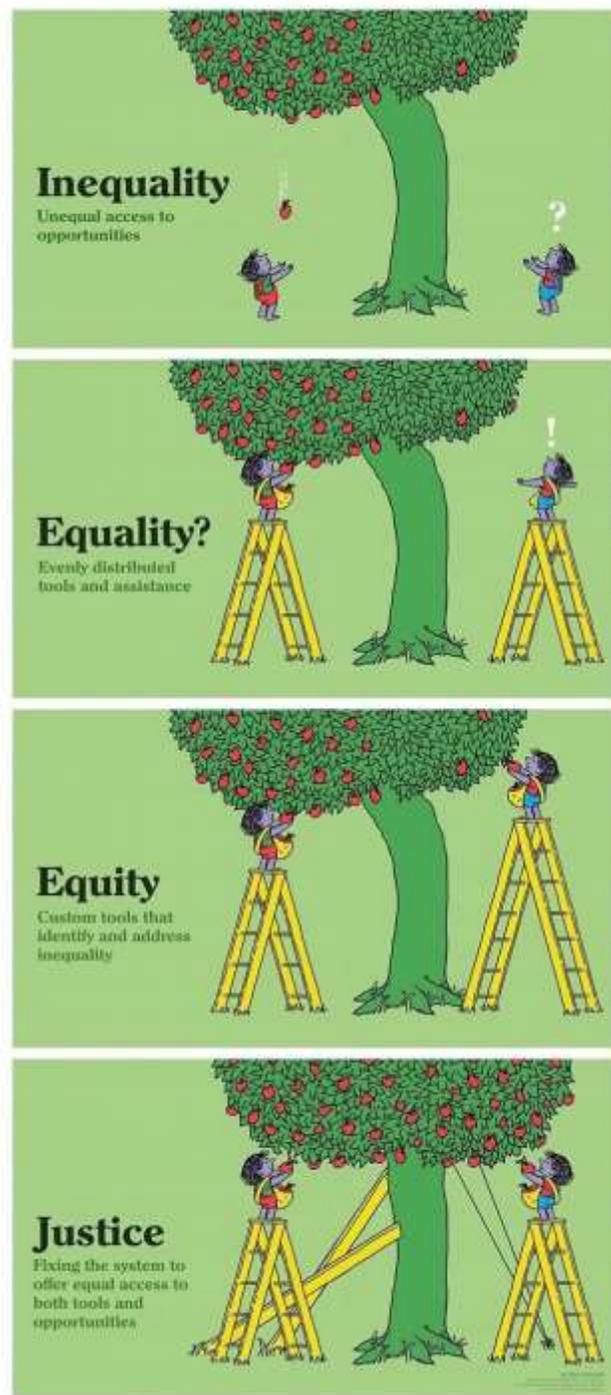
Exhibit 13

L'émergence d'un concept clé

- Les **inégalités sociales** sont généralement définies comme un accès différencié aux ressources nécessaires à la vie et l'activité humaine, et sont généralement mesurées à l'aide de variables qui distinguent des **groupes sociaux** : revenu, diplôme, la position sur la marché de l'emploi voire nationalité > enjeu de recherche.
- On parle ici d'**inégalités « environnementales »** au sens très large pour désigner l'analyse des **questions qui croisent inégalités sociales et enjeux environnementaux plutôt que d'inégalités « écologiques »** qui élargit le cadre d'analyse aux relations et processus entre activités humaines et non humaines > enjeux de recherche.
- En Europe : le **manque statistique** permettant d'analyser les inégalités environnementales a progressivement été comblé

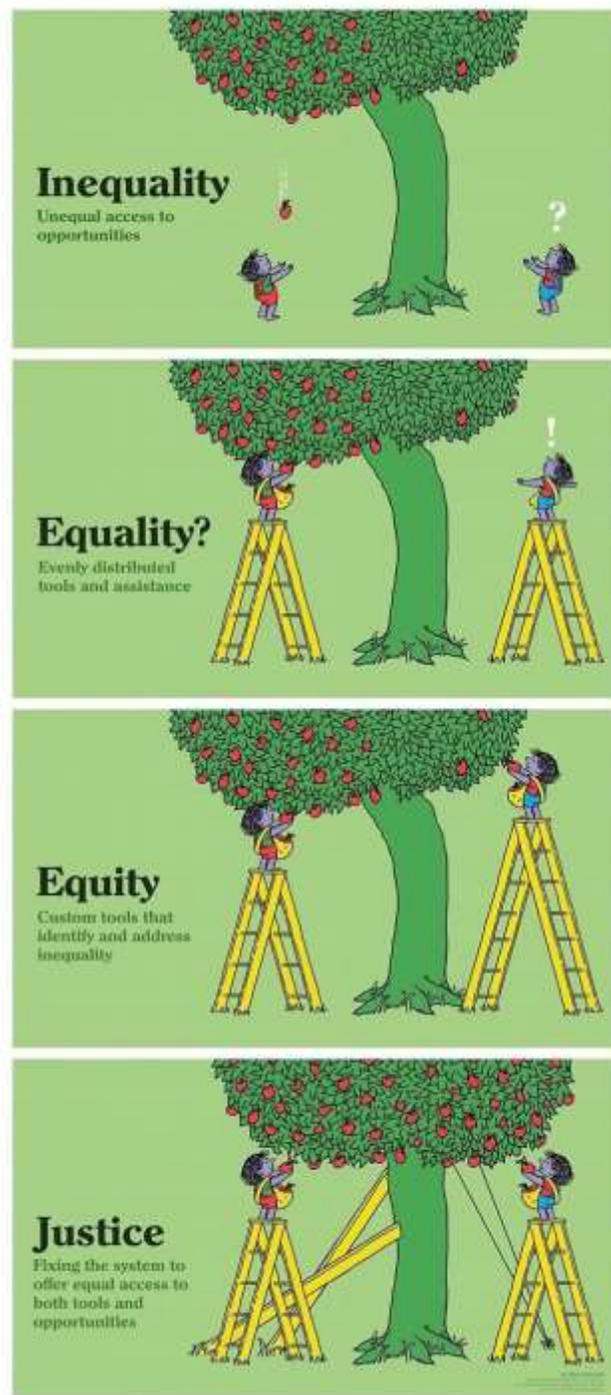
1. La justice distributive

- Questionne les distributions inégales des informations, impacts et responsabilités.
- Elle se préoccupe de savoir **comment sont répartis les biens et ressources** (ex. les espaces verts) **ainsi que les risques et impacts environnementaux** (ex. la pollution, inondation, etc.) parmi les différents groupes sociaux, le tout en déterminant le caractère équitable ou non de cette répartition (Laurent, 2009).
- Le principe de justice distributive veille à ce que tous les individus disposent de libertés formelles identiques, de ressources suffisantes ou de capacités* au sens de Sen (2009).
- *La notion de **capabilité*** insiste sur la possibilité effective qu'a un individu de choisir entre diverses options pour rencontrer ses besoins.*



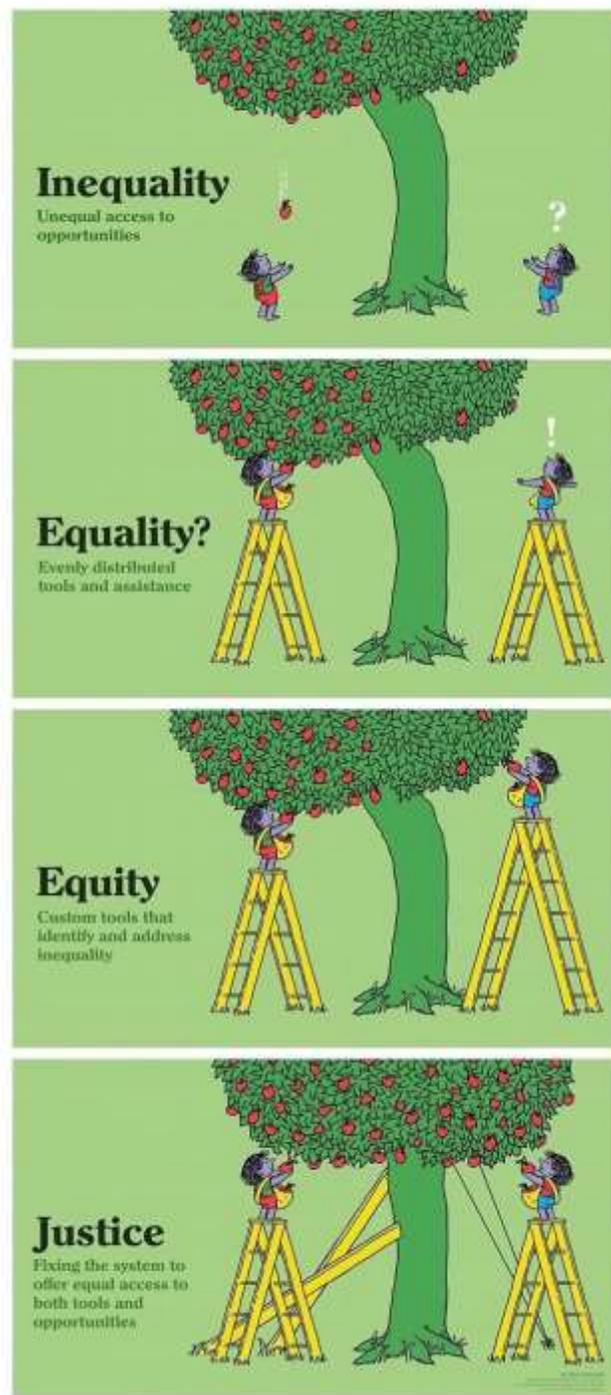
2. La justice de reconnaissance

- La justice peut aussi concerner **la reconnaissance d'un problème ou d'une population** lorsqu'elle accorde son attention aux disqualifications, insultes et dégradations qui dévaluent un groupe social ou un lieu, en comparaison des autres.
- Ce principe s'ancre dans des protestations et des luttes collectives pour faire reconnaître une injustice, et renvoie à une image dynamique du droit, en dialogue perpétuel avec la société et son évolution.



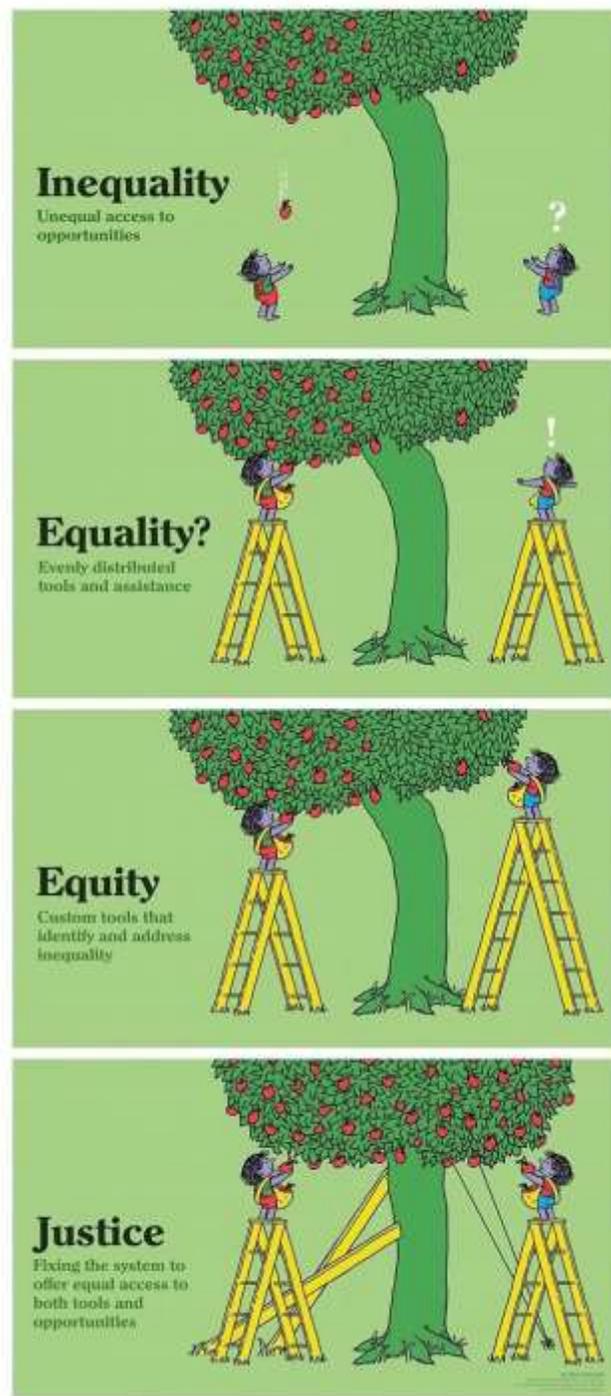
3. La justice participative ou procédurale

- Attentive à **inclure dans ses procédures de décision les parties qui le réclament et qui se sentent concernées/impliquées** dans une situation donnée.
- La justice procédurale se soucie, dans le domaine qui nous intéresse, du caractère équitable de l'accès au processus de décision en matière de politique environnementale et des droits au recours (Laurent, 2009).
- Elle renvoie aux intentions de « démocratie participative ».



4. La justice environnementale en matière de politique publique

- Analyse les principes et les **résultats des décisions politiques en matière environnementale** et la façon dont ils affectent les différents groupes sociaux ([Laurent, 2009](#)).
- Tente de comprendre comment les instruments politiques façonnent les (in)égalités environnementales.



Vers une typologie des inégalités environnementales adaptée au contexte bruxellois

Sur base d'une littérature très riche ([Emelianoff 2006](#) ; [OECD 2006](#) ; [Pye et al. 2008](#) ; [Blanchon et al. 2009](#), [Laurent 2009](#)), il est possible de proposer un cadre analytique adapté à la situation régionale basé sur **4 types d'inégalités environnementales** :

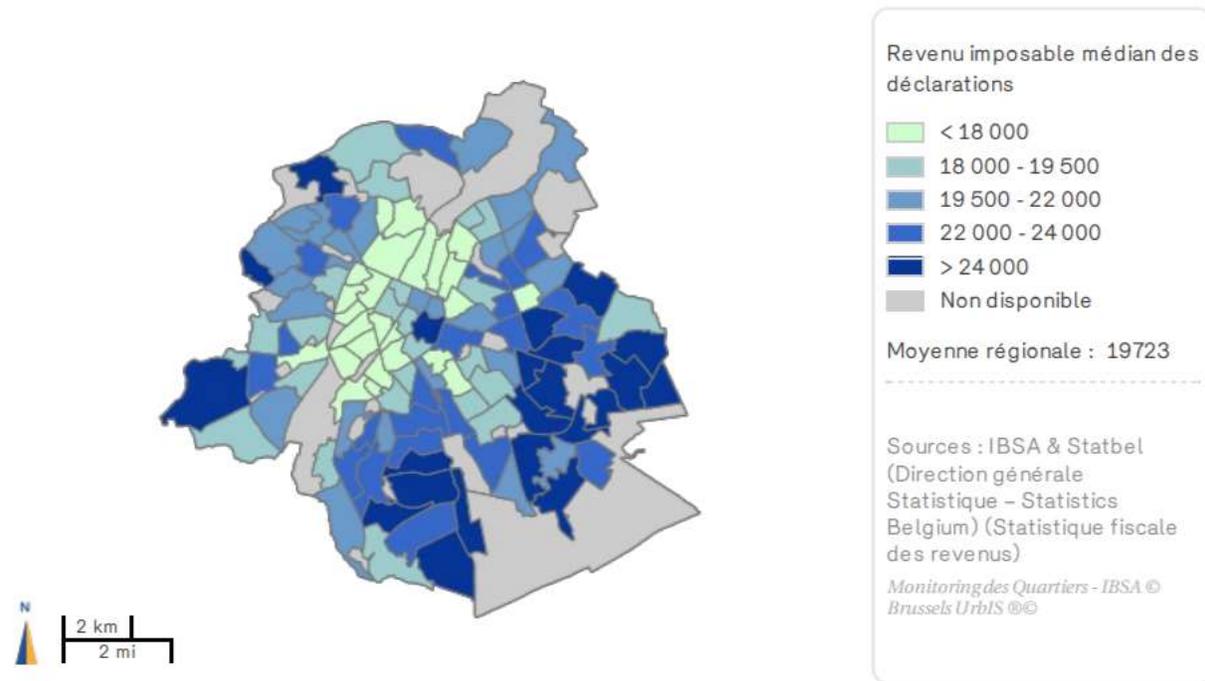
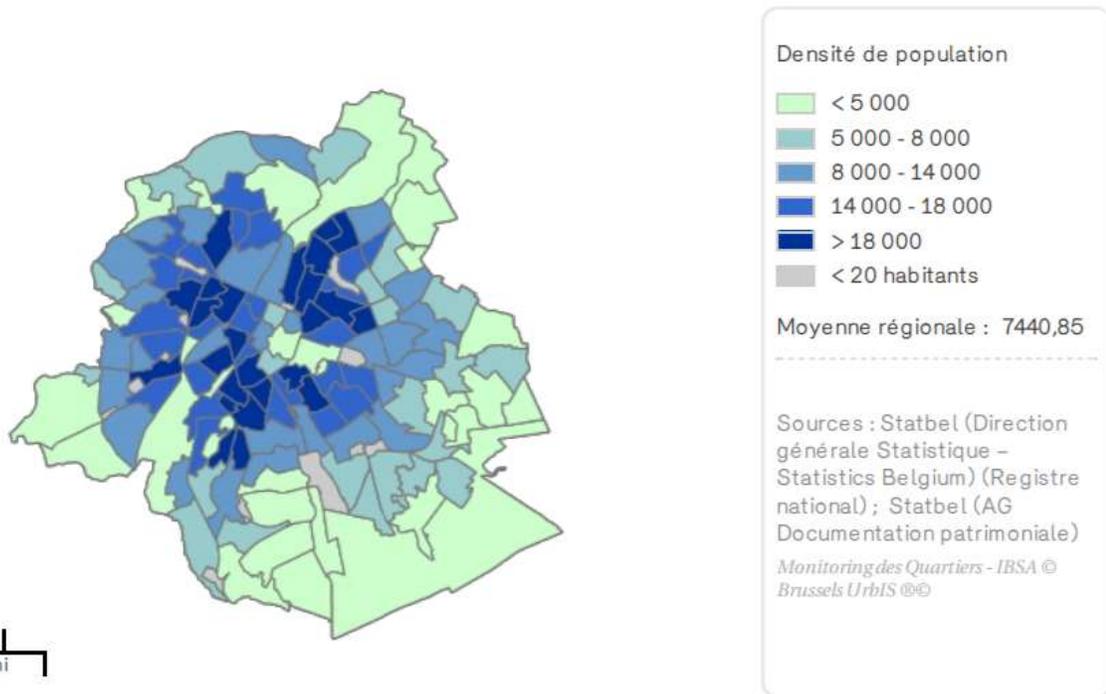
1. L'inégale répartition de la qualité environnementale entre les différents groupes sociaux.
2. L'inégal impact environnemental des différents groupes sociaux.
3. L'inégal impact des politiques environnementales sur les différents groupes sociaux.
4. L'inégalité dans la capacité d'agir des différents groupes sociaux.

2. Les inégalités environnementales à Bruxelles: tentative d'état de lieux

Corrélation densité, risques environnementaux et revenus imposables à Bruxelles

Densité de population 2019 (hab/km²)

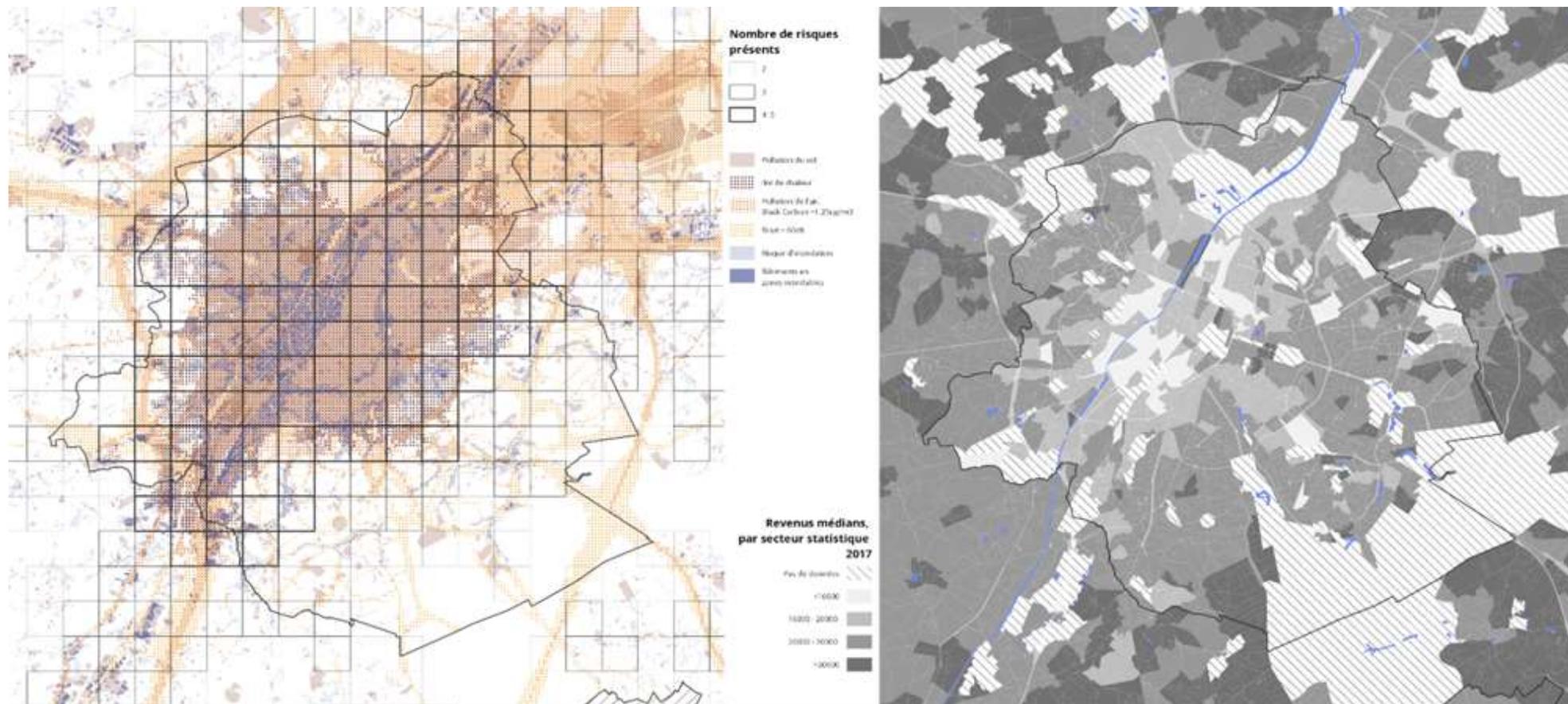
Revenu imposable médian des déclarations 2018 (€)



1. L'inégale répartition de la qualité environnementale entre les différents groupes sociaux

- Il peut s'agir soit d'une définition :
 - négative : **l'exposition** à des impacts environnementaux néfastes) et/ou d'une ;
 - positive : **l'accès** à des aménités environnementales telles que les espaces verts et les paysages.
- Il s'agit également de la question de la **vulnérabilité** des différents groupes sociaux aux risques environnementaux, avec le risque d'un **impact multiple et cumulatif** de celles-ci, les inégalités environnementales n'étant ni indépendantes les unes des autres ni indépendantes des autres inégalités sociales mesurée au travers du revenu ou du statut socio-économique (OECD, 2006 ; Pye et al., 2008 ; Laurent, 2009; Blanchon et al. 2009 ; Emelianoff, 2006; Chaumel & La Branche, 2008).

1 . L'inégale répartition de la qualité environnementale entre les différents groupes sociaux



Carte de synthèse des risques environnementaux bruxellois.

Sources : *Klimaat Portaal (Hittestress) 2017, IRCEL-CELINE 2017, Agentschap Wegen en Verkeer (Strategische geluidsbelastingskaart) 2016, Instituut voor Natuur- en Bosonderzoek (Natuurrapport) 2014, Vlaamse Milieumaatschappij (Overstromingsgevoelige gebieden) 2017, Grootchalig Referentie Bestand 2020, Vlaamse Hydrografische Atlas 2019, Bruxelles Environnement (Inventaire de l'état des sols 2020, Noise multi lden 2016, Inondation aléa et risque 2019), Grondeninformatieregister, Statbel 2017 (Statistique fiscale des revenus par secteur statistique).*

1. L'inégale répartition de la qualité environnementale entre les différents groupes sociaux

- En regroupant les différents risques environnementaux nous remarquons une **relation claire entre la densité urbaine et l'importance de ces risques.**
- Dans une **logique cumulative**, les **zones centrales** sont donc bien sujettes aux risques urbains tout en étant, à Bruxelles, davantage habitées par une population plus pauvre :
 - **Risques d'inondations liées au ruissellement** (centre, fonds et vallée de la Senne)
 - **Pollution des sols** (héritage industriel le long du Canal)
 - **Accès inégal aux espaces verts (espaces publics et privés)**
 - **Accessibilité à des infrastructures de loisirs ou sportives**
 - **Bruit d'origine anthropique** (circulation routière, ferroviaire, survol des avions ...) + isolation (...)
 - **Pollution de l'air** (Curieuzeneuzen)

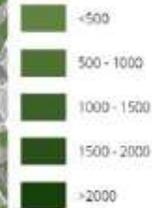
La présence et l'absence de végétation à Bruxelles.

Sources : European Environment Agency (Tree Cover Density, 2018 ; Grassland, 2018 ; Urban Atlas, 2018), European Commission (Global Human Settlement, 2015), Bruxelles Environnement (Zones de carence en espaces verts accessibles au public, Espaces verts publics).

Pourcentage de vert (arbres et gazon)



Densité de population à proximité des espaces verts (habitants/km2)



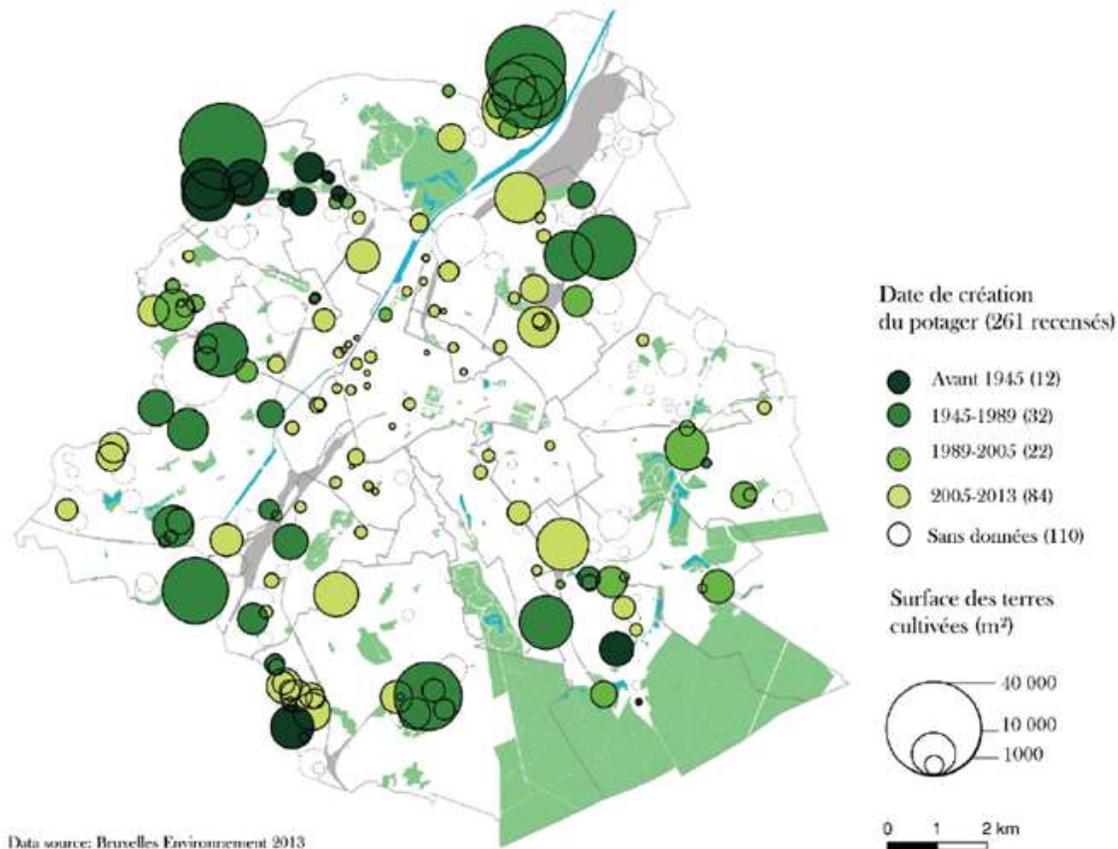
Zones de carence en espaces verts accessibles au public

- **Absence marquée d'espaces verts publics dans les zones centrales les plus densément peuplées.** Cette observation vaut également pour l'accès à la végétation hors espaces publics, les espaces verts privés et la végétation dans les espaces publics hors parcs (voiries...).
- Hors exceptions (Parc Royal, Parc Josaphat), il faut aller en seconde couronne pour y constater un meilleur accès.
- **La zone de carence en espaces verts coïncide en grande partie avec les quartiers les plus pauvres de la ville.**

1. L'inégale répartition de la qualité environnementale entre les différents groupes sociaux

Dynamique des potagers urbains à Bruxelles.

Source : Zitouni et al. 2018.(...)



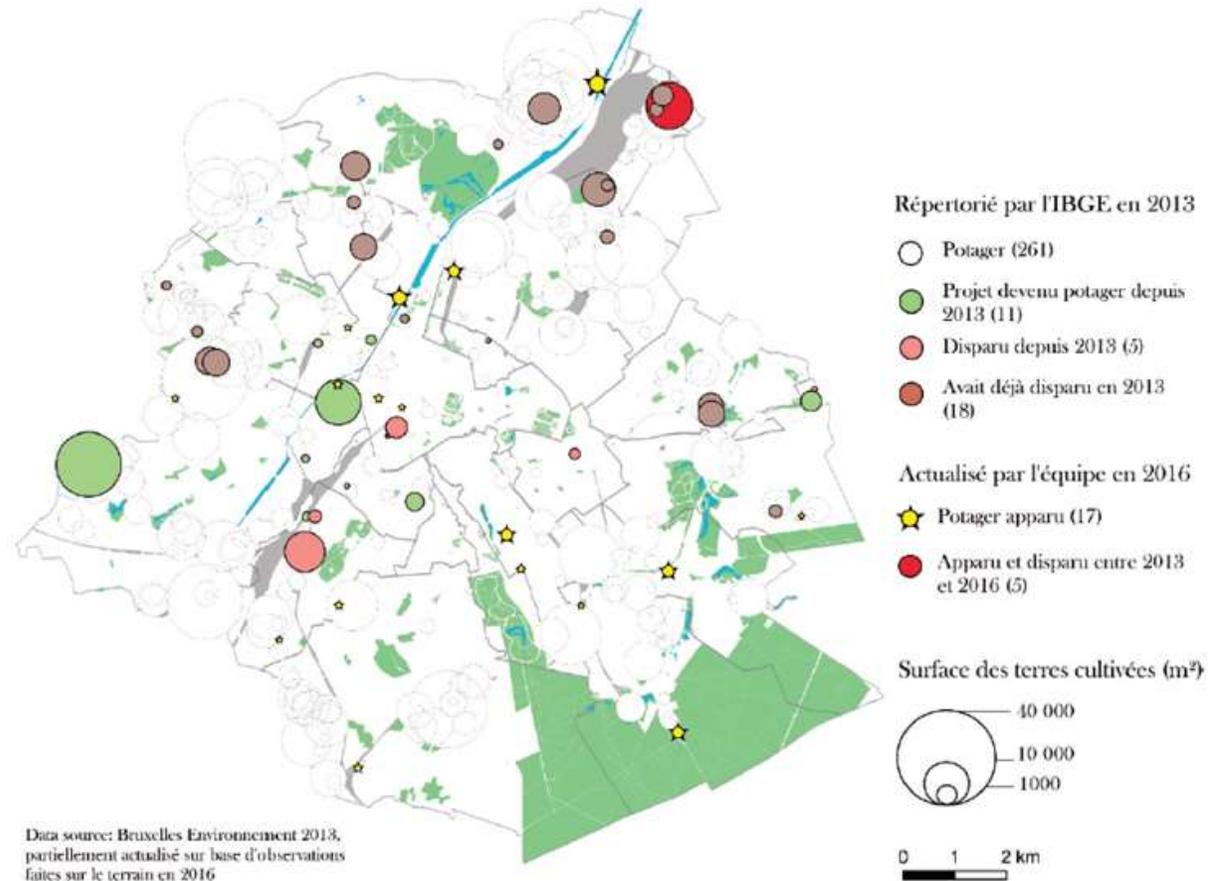
Data source: Bruxelles Environnement 2013

- On remarque que la majorité **des potagers créés ces trente dernières années concerne surtout des communes de première couronne à niveaux de revenus assez élevés**
- Bien que de nombreuses petites initiatives naissent ces dernières années dans les quartiers les plus centraux, sur des surfaces plus réduites.
- Si le nombre de petits potagers, issus d'une politique de reverdurisations de l'espace augmente, **la surface globale des potagers diminue quant à elle au fil des ans.**

1. L'inégale répartition de la qualité environnementale entre les différents groupes sociaux

Volatilité des potagers urbains à Bruxelles.

Source : Zitouni et al. 2018.(...)



- La **volatilité des potagers urbains** exprime en quelque sorte leur durée de vie.
- Les plus vastes et les plus anciens sont situés aux confins de la Région.
- **Les plus récents sont ceux qui se situent dans le centre-ville mais aussi ceux qui sont les plus petits et les plus éphémères.**

2 - L'inégale empreinte écologique des différents groupes sociaux

- La question est ici d'évaluer **l'influence du niveau de revenu des catégories sociales sur leur impact environnemental respectif** (Pye et al., 2008 in : Laurent, 2009, 2020 ; Emelianoff, 2006) et ce, idéalement, à **plusieurs échelles territoriales**.
- On peut montrer les **mêmes dynamiques à l'échelle d'un pays, d'une ville et des ménages** (et probablement au sein des ménages, à l'échelle de l'individu).
- **L'empreinte écologique** mesure la demande de surfaces terrestres et maritimes biologiquement productives nécessaires à la consommation de ressources de la part d'un individu, d'une population ou d'une activité, et à l'absorption des déchets générés par ceux ci (Wackernagel et Rees, 1996).
- **L'EE ne montre pas tout** : pollutions chimiques, extraction de ressources non renouvelables, empreinte alimentaire (Billen et al., 2011), food miles (Barles, 2015) etc. **mais a le mérite d'exister**. > Voir aussi critiques empreinte carbone (fuites carbone etc.).

2 - L'inégale empreinte écologique des différents groupes sociaux

- Il est solidement établi que les pays les plus « développés » (aux revenus par habitant les plus élevés et donc au PIB le plus élevé) sont les plus pollueurs et ceux dont l'empreinte écologique est la plus importante (WWF, 2010, 2012)

Empreinte écologique : où se situe la Belgique ?

Si tous les citoyens du monde vivaient comme les Belges, l'humanité aurait besoin de 3,8 planètes pour subvenir à ses besoins¹⁰⁷.

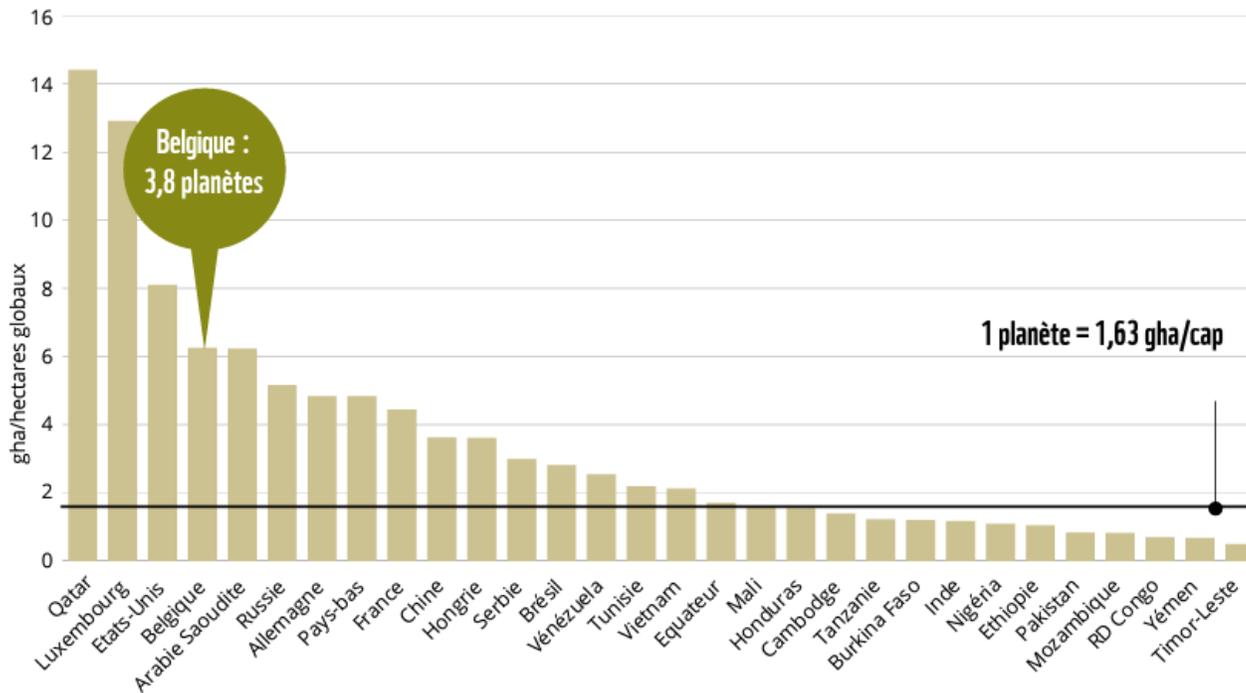
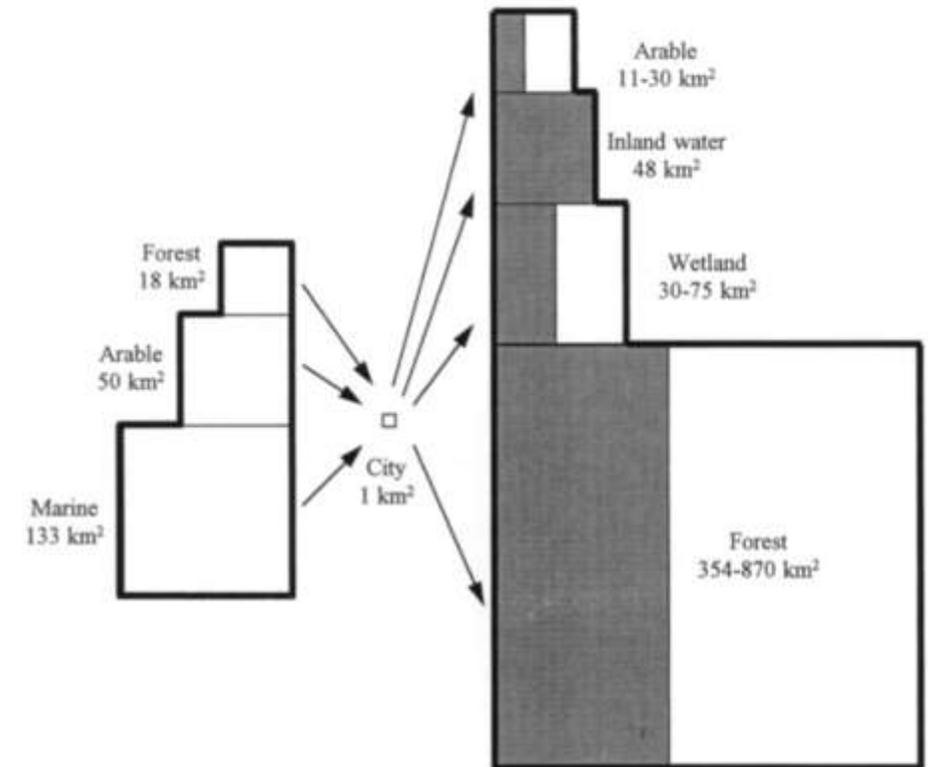


Figure 2. The ecological footprint of the 29 largest cities in Baltic Europe. Left: Ecosystem appropriation for natural resources production. Right: Ecosystem appropriation for waste assimilation (shaded area = low-range estimate).



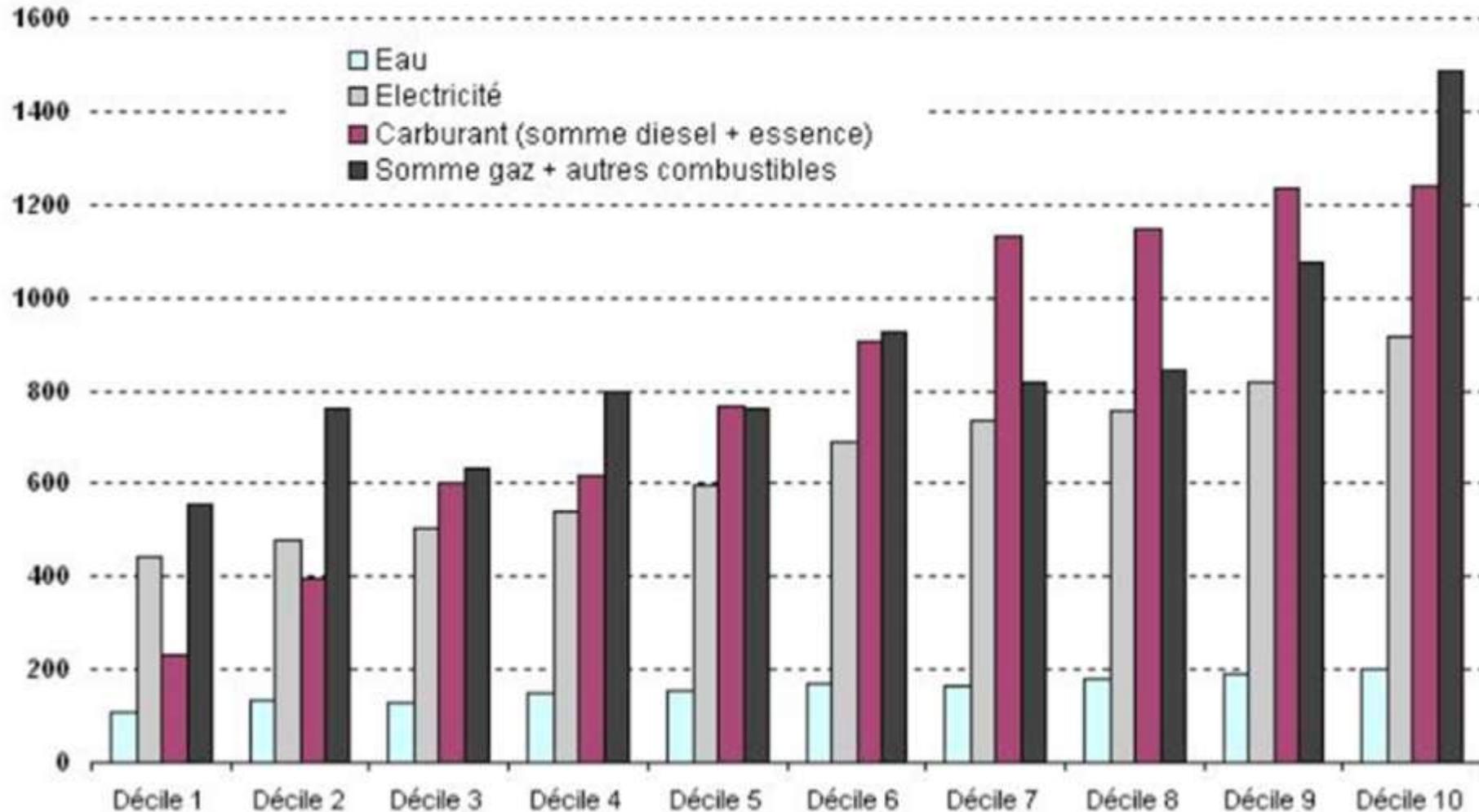
2 - L'inégale empreinte écologique des différents groupes sociaux

- Les études empiriques convergent ([OECD, 2008](#)) et montrent que les **dégradations environnementales liées à la consommation augmentent avec le revenu (des ménages)**.
- Cette corrélation est observée pour toute une série de choses : l'utilisation domestique de **l'énergie** et de **l'eau**, la **mobilité** et la production de **déchets**.
- La part de l'énergie grise dans la consommation finale est difficile à estimer, mais elle est parfois estimée à 50% de l'énergie totale ([Noorman and Uiterkamp, 1998](#)).
- L'augmentation des revenus entraîne une augmentation de **l'empreinte carbone** des ménages, même si cette augmentation est associée à une **élasticité faible** ([Verbist et al. 2020](#)).

Dépenses en eau et énergie par décile de revenu en Belgique

(Dozzi et al. 2008 in: Cornut, 2008)

Dépenses moyennes par ménage, par an et par décile de revenu (€)



3 - L'inégalité dans la capacité d'agir des différents groupes sociaux

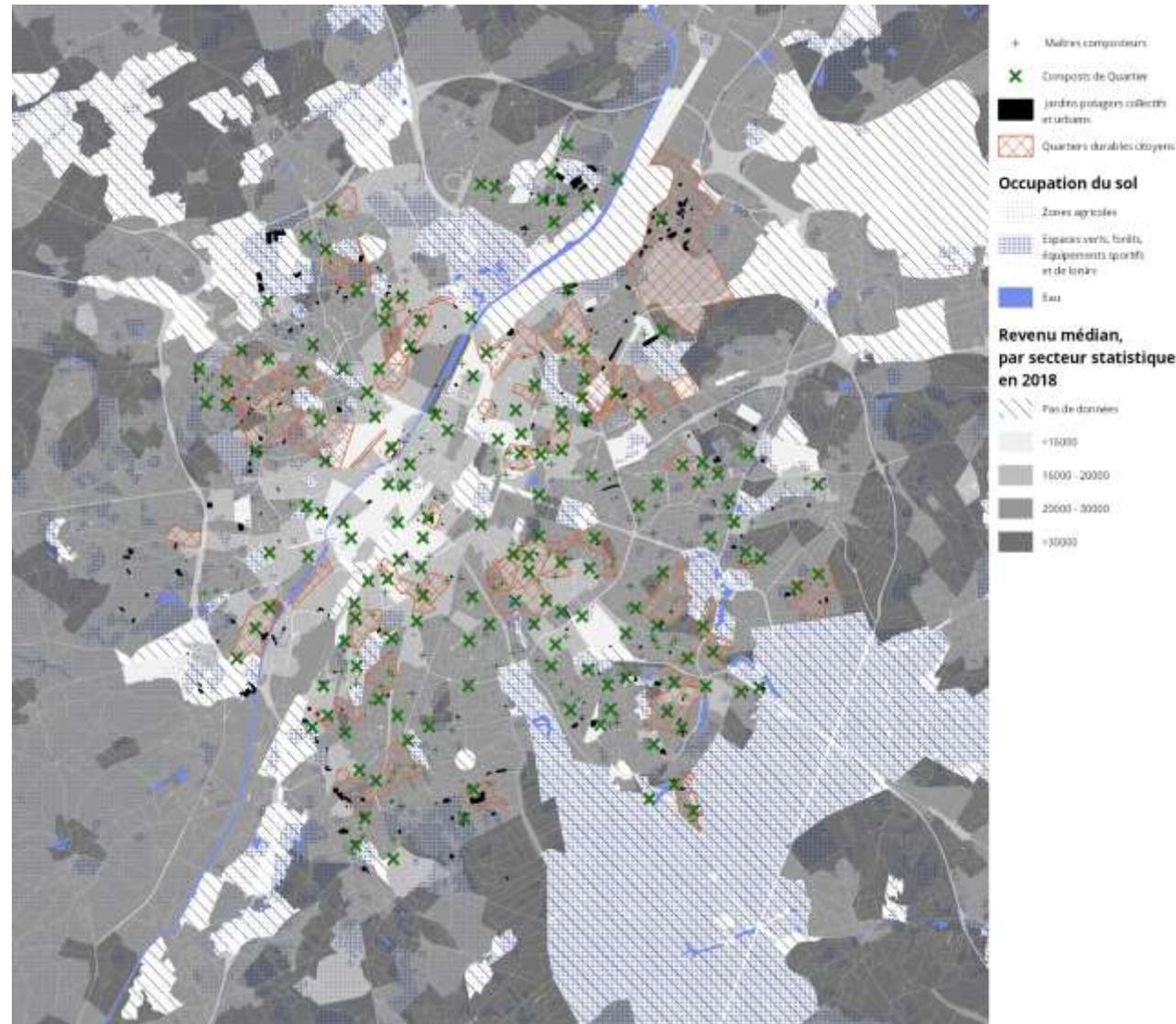
- Cette typologie s'intéresse à l'inégalité dans la capacité d'agir des différents groupes sociaux sur leur environnement (Schlosberg, 2003 ; Blanchon et al., 2009) et d'interpeller la puissance publique (Chaumel & La Branche, 2008).
- Les différents groupes sociaux sont exposés de manière différente aux différents risques environnementaux et leur **capacité à agir et réagir** est elle aussi diverse.
- La notion de *capabilité** (possibilité effective de choisir) permet de structurer et d'aiguiller la réflexion (Sen 2010) .
- La capacité d'agir est étroitement liée à plusieurs facteurs: la facilité d'accès à l'information (en ce compris la maîtrise de la langue), l'éducation, le fait d'être propriétaire ou locataire, les revenus...

3. L'inégalité dans la capacité d'agir des différents groupes sociaux

Distribution des projets citoyens en rapport aux revenus.

Sources : Bruxelles Environnement, Statbel 2017 (Statistique fiscale des revenus par secteur statistique), Urban Atlas 2018.

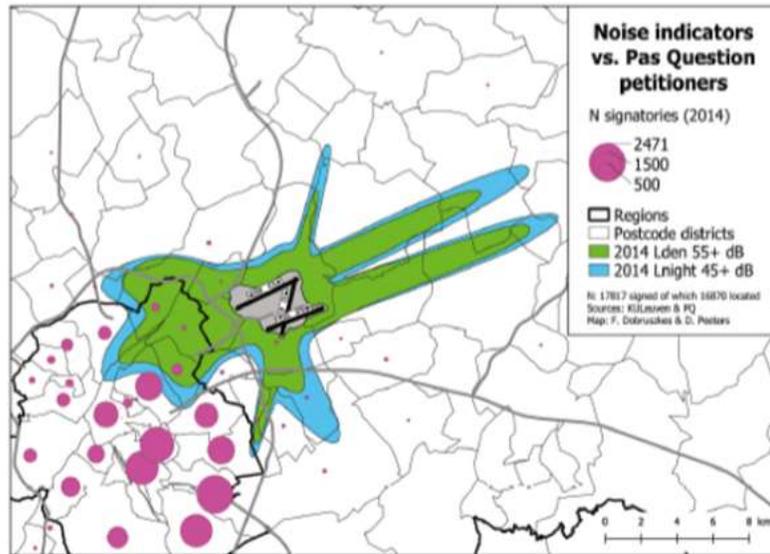
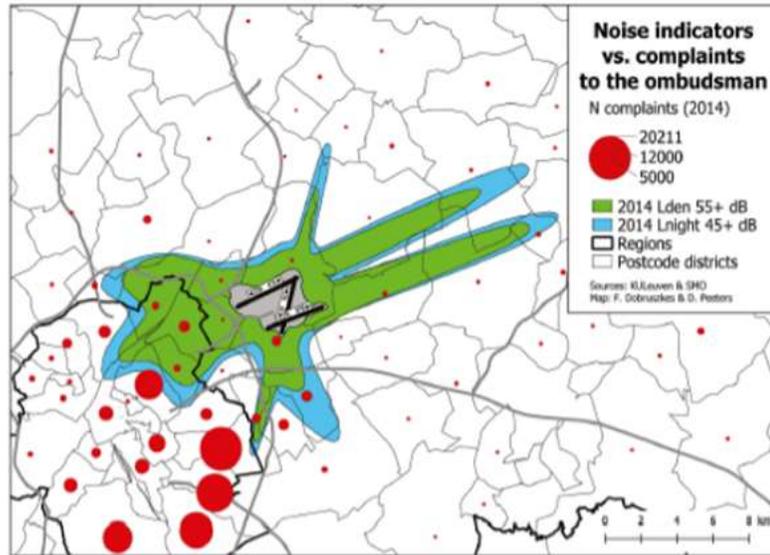
- Initiatives citoyennes semblent **plus rares dans les quartiers les moins riches, mais également dans les quartiers les plus aisés.**
- Berger et Beugnies (2009), dans leurs travaux sur la **participation aux contrats de quartiers en RBC, pointent clairement le manque de diversité sociologique dans la composition des commissions locales, plutôt dominées par les représentants de la classe moyenne.**



3. L'inégalité dans la capacité d'agir des différents groupes sociaux

Le bruit du survol de Bruxelles et les réclamations qu'il entraîne.

Source: Dobruszkes, F., 2018.



- **Différentiel entre les Zones Lden et les plaintes/pétitions.**
- Net écart entre les populations globalement aisées des périphéries nord et est, qui se défendent visiblement beaucoup mieux que les classes moyennes et populaires résidant dans les parties centrales de la ville
- De plus, les quartiers populaires comportent une plus forte proportion de logements anciens moins bien isolés, y compris au plan acoustique

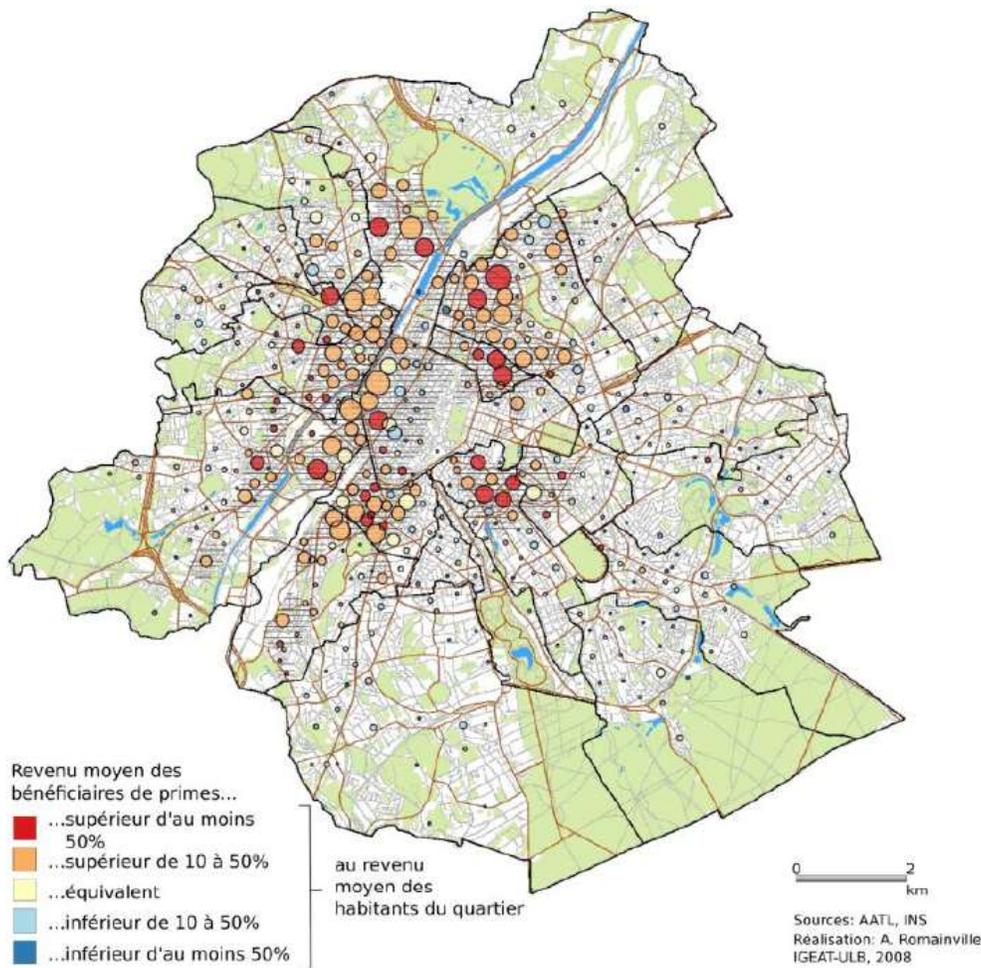
Fig. 5. Comparing official Lden and Lnight noise contours to protests (2014).
Circles are located at the centre of each related postcode, notwithstanding the more precise location of protesters.

4. L'inégal impact des politiques publiques sur les différents groupes sociaux

- Vise à déterminer les injustices sur différents groupes sociaux d'une politique environnementale déterminée, ce qui recouvre aussi les conséquences distributives des politiques environnementales et fiscales (OECD 2006 ; Pye et al., 2008 ; Laurent, 2009).

4. L'inégal impact des politiques publiques sur les différents groupes sociaux

Primes à la rénovation: revenu des bénéficiaires comparé au revenu des habitants (Romainville, 2010)

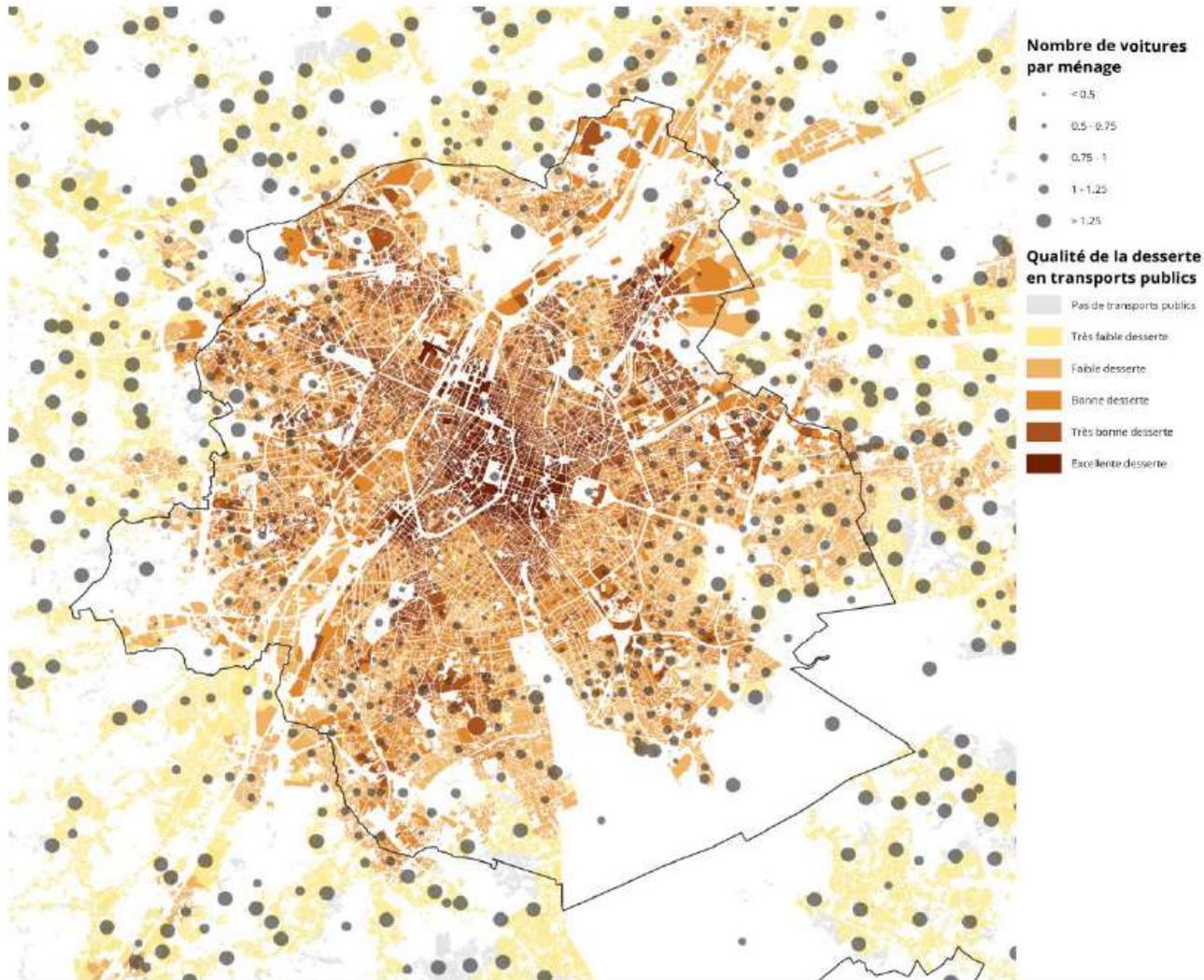


- **Décalage entre les revenus des bénéficiaires de primes à la rénovation et les revenus moyens des habitants du quartier concerné.**
- Effet contre-intuitif d'une politique de rénovation

4. L'inégal impact des politiques publiques sur les différents groupes sociaux

- En examinant à la **répartition des fonds publics concernant le logement**, qui représentent environ 6% des dépenses publiques de la région ([IBSA, 2021](#)) et impacte directement la capacité de la population à se protéger des risques environnementaux, un premier point d'attention concerne la répartition des dépenses, dont 40% sont investis dans le parc locatif, les 60% restants - soit **la majorité du budget - sont donc alloués pour soutenir l'acquisition et la rénovation de biens privés** ([Romainville, 2010](#)).
- Au niveau des ménages, les **aides publiques sont limitées aux ménages ayant un revenu annuel imposable maximum allant de 30.000 à 55.000 €** ([Romainville, 2010](#)), ce qui se situe **bien au-dessus du revenu médian bruxellois de 19.723€ en 2017** ([IBSA, 2021](#)).
- Du point de vue des statistiques fiscales, ces primes atteignent donc une population large, soit un peu moins de 8 personnes sur 10 pour le premier plafond et près de 94% de la population pour le second (Statbel, 2018). Cependant, les **locataires n'ayant pas accès à ces primes** et au vu des plafonds de revenus très hauts, ces primes ne peuvent être considérées comme un outil diminuant les inégalités

4. L'inégal impact des politiques publiques sur les différents groupes sociaux



La qualité de la desserte en transports publics et le nombre de voitures par ménage.

Sources : GTFS mars 2021 de la STIB, De Lijn et de la SNCB, CadMap 2020, Statbel (nombre de voitures par secteur statistique) 2019.

- **Prime Brussel’Air** : incitation financière pour l’usage des transports publics et du vélo
- **Coconditionnée** à radiation plaque d’immatriculation
- **Les ménages sans voiture sont ceux aux revenus les plus faibles**

3. Quelques conclusions

Un cadre institutionnel cloisonnant

- Deux grands piliers historiques de l'action publique bruxelloise: **rénovation urbaine** (Perspective) et **environnement** (BE).
- Ces deux grands piliers **structurent** administrations et observatoires associés, et bien entendu leurs **attendus**.
- **Segmentation des savoirs, données et compétences**
- Peu de **culture juridique** et de **jurisprudence** liées aux inégalités environnementales, contrairement au droit anglo-américain.

Un contexte politique favorable

- Fin du monde vs fin du mois - changement climatique
– Covid ont mis à l'agenda les **tensions de fond** entre les deux enjeux.
- Compétences Santé et Environnement du Gouvernement et le renforcement de la COCOM (social, prévention, santé) : **opportunité politique** de stratégie d'identification, d'analyse et de proposition relative aux inégalités environnementales.
- Programmes bruxellois tels que la rénovation énergétique de masse pourraient à l'avenir prendre **d'autres thèmes/formes** concrétisant l'intersection entre le social et l'environnement.



Une institutionnalisation très faible

- **Analyse de l'occurrence** du terme inégalités environnementales dans les référentiels stratégiques publics (plans, programmes, stratégies, déclarations) de 2015 à 2021
- Les concepts “inégalités environnementales” ou “injustices environnementales” ne sont **quasiment pas utilisés** par les principaux référentiels de l'action publique bruxelloise.
 - Le terme “d'iniquité environnementale” est mentionné dans le **Plan Nature** (2015) pour désigner l'inégalité d'accès aux espaces verts bruxellois.
 - Le terme “d'inégalités socio spatiales” est utilisé dans le **RIE de l'avant-projet du Plan d'Action Climat Énergie** (2015) pour désigner les inégalités en termes d'accès à la mobilité douce.
 - Les termes d'inégalité sociale et de justice sociale sont principalement utilisés dans la **Stratégie rénovation** (2019) et le **Plan Energie Climat** (2019) et renvoient vers la précarité énergétique de groupes sociaux bruxellois.
- Un énorme **travail d'intégration/institutionnalisation** de la notion, de ses composantes et de leurs liens systémiques doit donc être effectué.

L'importance des données hybrides

- Le **collecte, l'actualisation et l'analyse critique des données** sur les sols, les aménités environnementales, la qualité de l'air et toutes les autres problématiques environnementales dans un cadre où le lien est possible avec le statut social, constitue un enjeu politique et stratégique important pour le futur de la Région de Bruxelles Capitale.
- Nécessité aussi de mener des **investigations**, des **sciences participatives de première ligne** pour affiner les données et révéler des angles morts de la recherche classique (non recours aux droits, inondations, îlots de chaleur, bruit, pollution des sols, maladies etc.)
- Travail nécessaire sur les **groupes sociaux** : femmes, migrants, SDF, etc.
- Vers des **inégalités écologiques intégrant les non-humains** ? Les droits des non-humains, extension du domaine de la lutte ?

Simon De Muynck

simdemuynck@gmail.com

<https://urban-ecology.be/>

<https://www.louiselab.be/>